

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 07/04/2025

Reçu en préfecture le 07/04/2025

Publié le

ID : 038-213800055-20250401-DEL_01_04_25_1-DE



Nbre de Conseillers
en exercice : 12
présents : 12

Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

L'an **deux mille vingt-cinq**, le **premier avril**, à **dix-huit heures trente minutes**, le Conseil Municipal de la Commune d'Allemond s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alain GINIES, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2025

Présents : GINIES Alain, PELLISSIER Laurent, VIARD GAUDIN Murielle, VOLPE Marc, SIMON Robert, DEQUIDT Jonathan, GACHET Edith, LANG Patrick, MAQUER Françoise, PIFFARD Emmanuelle, RICHARD Aline, VIARD Richard.

Excusés : -

Pouvoirs : -

Secrétaire de séance : DEQUIDT Jonathan

OBJET : COMMANDE PUBLIQUE

APPROBATION DE CONSULTATIONS DANS LE CADRE DE LA PROCEDURE D'ACHATS

Le Maire donne lecture des consultations effectuées dans le cadre de la procédure d'achat pour divers travaux, achat et prestations de service.

Le Conseil Municipal, entendu Monsieur le Maire, après délibération à l'unanimité :

- **DECIDE** de retenir les entreprises suivantes :
 - ✓ **Relevé et établissement du plan topographique de la route des Hameaux (intersection avec la route du Village jusqu'à l'intersection avec la route du Mas des Crozes) et ses abords en vue d'un recalibrage** : ALPHAGEO dont le siège social est situé 177 cours de la Libération 38100 GRENOBLE pour un montant de = **2 360,00 € HT** (deux mille trois cent soixante euros et zéro centime Hors Taxes) ;
 - ✓ **Division parcellaire en vue de séparer l'assiette du camping côté Est et d'assiette de circulation côté Ouest** : ALPHAGEO dont le siège social est situé 177 cours de la Libération 38100 GRENOBLE pour un montant de = **1 964,00 € HT** (mille neuf cent soixante-quatre euros et zéro centime Hors Taxes) ;
 - ✓ **Achat d'un kiosque octogonal pour le Parc des Tilleuls** : CHARPENTE DE FRANCE demeurant 12 chemin du Vallon - 15600 MAURS pour un montant de = **7 640,00 € HT** (sept mille six cent quarante euros et zéro centime Hors Taxes) ;
 - ✓ **Aménagement d'un parking secteur Eglise – tranche ferme mission AVP** : CM AMENAGEMENT demeurant 312 avenue de la Gare - 38520 BOURG D'OISANS pour un montant de = **3 500 € HT** (trois mille cinq cent euros Hors Taxes).
Le Maire précise qu'il y a lieu de mettre eu terme à la mission 2307-parking église, marché 08/2023, le projet ayant évolué.
- **AUTORISE** le Maire à signer les demandes d'achat pour ces travaux, achats et prestations, ainsi que tout document se rapportant à cette commande ;
- **PREVOIT** au budget les crédits nécessaires.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus
POUR COPIE CONFORME
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

Le Maire,

Alain GINIES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERES
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 07/04/2025

Reçu en préfecture le 07/04/2025

Publié le

ID : 038-213800055-20250401-DEL_01_04_25_2-DE

Besoin
le visuel

Nbre de Conseillers
en exercice : 12
présents : 12

Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

L'an **deux mille vingt-cinq**, le **premier avril**, à **dix-huit heures trente minutes**, le Conseil Municipal de la Commune d'Allemond s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alain GINIES, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2025

Présents : GINIES Alain, PELLISSIER Laurent, VIARD GAUDIN Murielle, VOLPE Marc, SIMON Robert, DEQUIDT Jonathan, GACHET Edith, LANG Patrick, MAQUER Françoise, PIFFARD Emmanuelle, RICHARD Aline, VIARD Richard.

Excusés : -

Pouvoirs : -

Secrétaire de séance : DEQUIDT Jonathan

OBJET : SUBVENTIONS

SUBVENTION AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL – ANNEE 2025

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que lors de la préparation du budget primitif 2025, il a été alloué une subvention de 3000 € au Centre Communal d'Action Social (CCAS).

Aussi, il convient de verser au CCAS cette somme.

Le Conseil Municipal, entendu Monsieur le Maire, après délibération à l'unanimité :

- **APPROUVE** le versement d'une subvention au CCAS d'un montant de 3000 € (trois mille euros) pour l'année 2025 ;
- **PREVOIT** au budget, article 6573, la somme nécessaire.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus

POUR COPIE CONFORME
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

Le Maire,



Alain GINIES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID : 038-213800055-20250401-DEL_01_04_25_3-DE



Nbre de Conseillers
en exercice : 12
présents : 12

Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

L'an **deux mille vingt-cinq**, le **premier avril**, à **dix-huit heures trente minutes**, le Conseil Municipal de la Commune d'Allemond s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alain GINIES, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2025

Présents : GINIES Alain, PELLISSIER Laurent, VIARD GAUDIN Murielle, VOLPE Marc, SIMON Robert, DEQUIDT Jonathan, GACHET Edith, LANG Patrick, MAQUER Françoise, PIFFARD Emmanuelle, RICHARD Aline, VIARD Richard.

Excusés : -

Pouvoirs : -

Secrétaire de séance : DEQUIDT Jonathan

OBJET : SUBVENTION

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'AMICALE DES EMPLOYES COMMUNAUX 2025

Le Maire fait lecture au Conseil Municipal du courrier adressé par l'Amicale des Employés Communaux d'Allemond.

Cette dernière sollicite une subvention exceptionnelle pour une participation aux forfaits de skis et piétons des agents communaux et enfants des agents domiciliés hors commune d'Allemond.

Le Maire propose de verser la somme de 2 583,00 € et demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Le Conseil Municipal, entendu Monsieur le Maire, après délibération à l'unanimité :

- **DECIDE** de verser la somme de 2 583,00 € (deux mille cinq cent quatre-vingt-trois Euros) à l'Amicale des Employés Communaux d'Allemond ;
- **PREVOIT** au budget, la somme indiquée ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus

POUR COPIE CONFORME
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

Le Maire,

Alain GINIES



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 07/04/2025

Reçu en préfecture le 07/04/2025

Publié le

ID : 038-213800055-20250401-DEL_01_04_25_4-DE



Nbre de Conseillers
en exercice : 12
présents : 12

Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

L'an **deux mille vingt-cinq**, le **premier avril**, à **dix-huit heures trente minutes**, le Conseil Municipal de la Commune d'Allemond s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alain GINIES, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2025

Présents : GINIES Alain, PELLISSIER Laurent, VIARD GAUDIN Murielle, VOLPE Marc, SIMON Robert, DEQUIDT Jonathan, GACHET Edith, LANG Patrick, MAQUER Françoise, PIFFARD Emmanuelle, RICHARD Aline, VIARD Richard.

Excusés : -

Pouvoirs : -

Secrétaire de séance : DEQUIDT Jonathan

OBJET : SUBVENTION

**AIDE FINANCIERE POUR UNE SPORTIVE DE HAUT NIVEAU EN HOCKEY SUR GLACE
« NINA PEVET »**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la demande de Madame PEVET, habitante de la commune d'Allemond, pour sa fille Nina PEVET qui doit intégrer le pôle France en hockey sur glace.

Le pôle France représentant un coût important pour les familles, madame PEVET sollicite une aide financière de la commune pour soutenir Nina PEVET, sportive de haut niveau.

Le Maire propose de participer à hauteur de 1 000,00 €, sur justificatif de l'intégration au Pôle France et demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Le Conseil Municipal, entendu Monsieur le Maire, après délibération à l'unanimité :

- **DECIDE** de verser la somme de 1 000,00 € (mille Euros) à la famille PEVET pour soutenir financièrement la sportive de haut niveau Nina PEVET ;
- **DEMANDE** pour le versement de cette aide, un justificatif d'intégration au pôle France de hockey sur glace ;
- **PREVOIT** au budget, la somme indiquée ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus

POUR COPIE CONFORME
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

Le Maire,

Alain GINIES



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 07/04/2025

Reçu en préfecture le 07/04/2025

Publié le

ID : 038-213800055-20250401-DEL_01_04_25_5-DE



Nbre de Conseillers
en exercice : 12
présents : 12

Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

L'an **deux mille vingt-cinq**, le **premier avril**, à **dix-huit heures trente minutes**, le Conseil Municipal de la Commune d'Allemond s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alain GINIES, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2025

Présents : GINIES Alain, PELLISSIER Laurent, VIARD GAUDIN Murielle, VOLPE Marc, SIMON Robert, DEQUIDT Jonathan, GACHET Edith, LANG Patrick, MAQUER Françoise, PIFFARD Emmanuelle, RICHARD Aline, VIARD Richard.

Excusés : -

Pouvoirs : -

Secrétaire de séance : DEQUIDT Jonathan

OBJET : FINANCES PUBLIQUES

MODIFICATION DU TARIF 2025 DES REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment ses articles L 2212-1, L 2212-2 et L 2213-1 ;

VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (3P) et notamment les articles L 2122-1 à L 2122-3 et L 2125-1 à L 2125-6 ;

VU le Code de la voirie routière et notamment son article L 113-2 ;

CONSIDERANT que les Collectivités Territoriales peuvent délivrer, sur leur domaine public, des autorisations d'occupation temporaire, que ces actes unilatéraux sont précaires et peuvent être révoqués à tout moment par la personne publique propriétaire ;

CONSIDERANT qu'ils ne confèrent pas de droits réels à l'occupant et sont soumis au paiement d'une redevance ;

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°25 du 17 décembre 2024 fixant les tarifs d'occupation du domaine public pour l'année 2025.

Il propose au Conseil Municipal de rassembler les occupations E1 (véhicule automobile affecté à la destination commerciale) et E2 (stand affecté à la destination commerciale) en une seule occupation E (véhicule automobile / stand affecté à la destination commerciale), ceci permettant aux exposants du marché annuel du dimanche de bénéficier d'un tarif à l'année.

Il propose également d'augmenter le tarif « E » pour l'année à 250 € (au lieu de 150€ actuellement).

Ce nouveau tarif est valable pour les exposants actuellement inscrits au marché du dimanche pour l'année 2025, mais également pour toute nouvelle demande d'installation.

Le Maire rappelle que ces sommes feront l'objet d'un encaissement sur le compte DFT de la Régie du Marché / occupation du domaine public.

Le Conseil Municipal, entendu Monsieur le Maire, après délibération à l'unanimité :

➤ **ADOPTE** pour 2025, les tarifs suivants :

Type d'occupation		1	2
		Tarif par jour	Tarif par an (du 1 ^{er} janvier au 31 décembre)
A	Terrasse mobile (avec élément de délimitation)	2 € / m ²	5 € / m ²
B	Attraction foraine	20 €	-
C	Cirque	20 €	-
D	Autorisation spéciale par commerce fixe (limitée à 4/saison estivale)	Exempté	Exempté
E	Véhicule automobile / stand affecté à la destination commerciale	2 € / m ²	250 €
F	Terrasse fixe couverte	-	40,00€ / m ²
G	Autorisation spéciale pour les associations	Exempté	Exempté

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus.

POUR COPIE CONFORME
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

Le Maire,



Alain GINIES



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 038-213800055-20250401-DEL_01_04_25_6-DE

Nbre de Conseillers
en exercice : 12
présents : 12

Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

L'an **deux mille vingt-cinq**, le **premier avril**, à **dix-huit heures trente minutes**, le Conseil Municipal de la Commune d'Allemond s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alain GINIES, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2025

Présents : GINIES Alain, PELLISSIER Laurent, VIARD GAUDIN Murielle, VOLPE Marc, SIMON Robert, DEQUIDT Jonathan, GACHET Edith, LANG Patrick, MAQUER Françoise, PIFFARD Emmanuelle, RICHARD Aline, VIARD Richard.

Excusés : -

Pouvoirs : -

Secrétaire de séance : DEQUIDT Jonathan

OBJET : FINANCES

ACHAT DE MOBILIER A UN PARTICULIER POUR MEUBLER L'APPARTEMENT COMMUNAL DU RIVIER D'ALLEMOND

Monsieur le Maire rappelle que la commune est propriétaire un appartement communal au Rivier d'Allemond et que celui-ci est réservé soit pour loger un saisonnier, soit pour servir de logement d'urgence.

Que ce soit pour l'une ou l'autre de ces occupations, il est nécessaire que l'appartement soit meublé.

Madame Hélène BEZEGHER a proposé à la commune des meubles d'occasion de qualité et en bon état provenant d'un appartement familial devant être débarrassé. Il s'agit : d'un réfrigérateur / congélateur HAIER, d'un micro-onde LG, d'une télévision LG, deux meubles en bois 2 portes, une table de nuit en bois, un canapé-lit, une cafetière, une lampe de chevet et quelques assiettes.

Le Maire propose le prix de 500 € pour l'ensemble, montant accepté par le vendeur, et demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Le Conseil Municipal, entendu Monsieur le Maire, après délibération à l'unanimité :

- **DECIDE** d'acheter l'ensemble des meubles cités ci-dessus à Madame Hélène BEZEGHER pour la somme de 500,00 € (cinq cent Euros) ;
- **PREVOIT** au budget, la somme indiquée ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus

POUR COPIE CONFORME
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

Le Maire,



Alain GINIES



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 038-213800055-20250401-DEL_01_04_25_7-DE

Nbre de Conseillers
en exercice : 12
présents : 12

Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

L'an **deux mille vingt-cinq**, le **premier avril**, à **dix-huit heures trente minutes**, le Conseil Municipal de la Commune d'Allemond s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alain GINIES, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2025

Présents : GINIES Alain, PELLISSIER Laurent, VIARD GAUDIN Murielle, VOLPE Marc, SIMON Robert, DEQUIDT Jonathan, GACHET Edith, LANG Patrick, MAQUER Françoise, PIFFARD Emmanuelle, RICHARD Aline, VIARD Richard.

Excusés : -

Pouvoirs : -

Secrétaire de séance : DEQUIDT Jonathan

OBJET : COMMISSION

NOMINATION DE DEUX ELUS DANS LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES PLACES DE LA MICRO-CRECHE GRAINE D'O

Monsieur le Maire informe que le Règlement de la commission d'attribution des places de la micro-crèche Graine d'O prévoit que ladite commission se réunisse au minimum une fois par an, au printemps.

Cette commission a pour but de statuer sur l'admission ou le refus des places à attribuer au sein de notre micro-crèche, en prenant en compte la fiche critères (au préalable, les parents ont remplis un dossier auprès du Guichet Unique de la Communauté de Communes de l'Oisans).

La situation des parents est étudiée globalement, en cohérence avec les autres demandes.

La confidentialité est la 1^{ère} règle de la commission d'attribution des places, au regard des situations sociales qui peuvent être évoquées. Aucun nom ne sera évoqué. Chaque dossier correspond à un numéro.

La commission se doit d'être attentive à respecter les préconisations de la Caisse d'Allocations Familiales (P.S.U.) et se réunira cette année le 7 avril 2025.

Cette commission est composée de :

- 2 élu(e)s
- La référente technique de la micro-crèche
- La coordinatrice du Guichet Unique « Relais Petite Enfance »
- 2 parents « délégués »

Monsieur le Maire propose la nomination de deux élues :

- Madame Murielle VIARD-GAUDIN, 2^{ème} Adjointe
- Madame Edith GACHET, Conseillère Municipale

Le Conseil Municipal, entendu Monsieur le Maire, après délibération à l'unanimité :

- **APPROUVE** la nomination de Mesdames VIARD-GAUDIN et GACHET pour siéger au sein de la commission d'attribution des places de la micro-crèche Graine d'O.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus
POUR COPIE CONFORME
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

Le Maire,

Alain GINIES



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 07/04/2025

Reçu en préfecture le 07/04/2025

Publié le

ID : 038-213800055-20250401-DEL_01_04_25_8-DE

Bergier
Levraut

Nbre de Conseillers
en exercice : 12
présents : 12

Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

L'an **deux mille vingt-cinq**, le **premier avril**, à **dix-huit heures trente minutes**, le Conseil Municipal de la Commune d'Allemond s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alain GINIES, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2025

Présents : GINIES Alain, PELLISSIER Laurent, VIARD GAUDIN Murielle, VOLPE Marc, SIMON Robert, DEQUIDT Jonathan, GACHET Edith, LANG Patrick, MAQUER Françoise, PIFFARD Emmanuelle, RICHARD Aline, VIARD Richard.

Excusés : -

Pouvoirs : -

Secrétaire de séance : DEQUIDT Jonathan

OBJET : COMMISSION

VALIDATION DU REGLEMENT DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES PLACES DE LA MICRO-CRECHE GRAINE D'O

Monsieur le Maire donne lecture du Règlement de la commission d'attribution des places de la micro-crèche Graine d'O.

Cette commission a pour but de statuer sur l'admission ou le refus des places à attribuer au sein de notre micro-crèche, en prenant en compte la fiche critères (au préalable, les parents ont remplis un dossier auprès du Guichet Unique de la Communauté de Communes de l'Oisans).

Ce règlement précise :

- La composition de la commission
- La périodicité des réunions de commission
- La définition des différents types d'accueil collectif
- Les modalités de fonctionnement
- Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Le Conseil Municipal, entendu Monsieur le Maire, après délibération à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Règlement de la commission d'attribution des places de la micro-crèche Graine d'O ;
- **AUTORISE** le Maire à signer ce règlement et tout document se rapportant à ce dossier

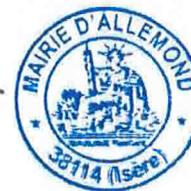
Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus

POUR COPIE CONFORME
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

Le Maire,



Alain GINIES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 038-213800055-20250401-DEL_01_04_25_9-CC

Nbre de Conseillers
en exercice : 12
présents : 12

Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

L'an **deux mille vingt-cinq**, le **premier avril**, à **dix-huit heures trente minutes**, le Conseil Municipal de la Commune d'Allemond s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alain GINIES, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2025

Présents : GINIES Alain, PELLISSIER Laurent, VIARD GAUDIN Murielle, VOLPE Marc, SIMON Robert, DEQUIDT Jonathan, GACHET Edith, LANG Patrick, MAQUER Françoise, PIFFARD Emmanuelle, RICHARD Aline, VIARD Richard.

Excusés : -

Pouvoirs : -

Secrétaire de séance : DEQUIDT Jonathan

OBJET : REGLEMENT

APPROBATION DU REGLEMENT D'AFFOUAGE SUR PIED – CAMPAGNE 2025-2026

Monsieur le Maire informe qu'il y a lieu de réaliser une opération d'affouage sur pied pour l'année 2025-2026 sur la parcelle n°9 appartenant à la commune d'Allemond.

Dans un premier temps, un « règlement d'affouage » permettant à la commune de préciser les règles de partage et de déroulement de l'affouage et comportant un certain nombre de prescriptions générales valables dans le temps doit être approuvé.

Le Maire donne lecture du projet de règlement d'affouage et demande au Conseil Municipal de l'approuver.

Le Conseil Municipal, entendu Monsieur le Maire, après délibération à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Règlement d'affouage sur pied pour la campagne 2025-2026, annexé à la présente délibération ;
- **AUTORISE** le Maire à diffuser ce règlement aux ayant droits.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus

POUR COPIE CONFORME
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

Le Maire,

Alain GINIES



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 07/04/2025

Reçu en préfecture le 07/04/2025

Publié le

ID : 038-213800055-20250401-DEL_01_04_25_10-DE

Berger
Levrault

Nbre de Conseillers
en exercice : 12
présents : 12

Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

L'an **deux mille vingt-cinq**, le **premier avril**, à **dix-huit heures trente minutes**, le Conseil Municipal de la Commune d'Allemond s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alain GINIES, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2025

Présents : GINIES Alain, PELLISSIER Laurent, VIARD GAUDIN Murielle, VOLPE Marc, SIMON Robert, DEQUIDT Jonathan, GACHET Edith, LANG Patrick, MAQUER Françoise, PIFFARD Emmanuelle, RICHARD Aline, VIARD Richard.

Excusés : -

Pouvoirs : -

Secrétaire de séance : DEQUIDT Jonathan

OBJET : ENSEIGNEMENT

PARTICIPATION FINANCIERE AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES JARROISES POUR LES ENFANTS NON JARROIS ACCUEILLIS EN U.L.I.S. POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2024/2025

Le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de la commune de Jarrie pour une participation financière aux frais de fonctionnement des écoles jarroises pour les enfants non jarrois accueillis en ULIS pour l'année scolaire 2024/2025.

La commune de Jarrie est habilitée à demander cette participation aux communes d'origine des élèves fréquentant l'ULIS.

Une élève de la commune d'Allemond est concernée.

Le montant de la participation financière de la commune sera calculé sur la base des dépenses constatées au Compte Administratif 2024, il sera donc communiqué ultérieurement.

Le Maire donne lecture du projet de convention établi à cet effet.

Le Conseil Municipal, entendu Monsieur le Maire, après délibération à l'unanimité :

- **APPROUVE** la convention de participation financière aux frais de fonctionnement des écoles jarroises pour les enfants non jarrois accueillis en ULIS pour l'année scolaire 2024/2025 ;
- **AUTORISE** le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document se rapportant à cette affaire ;
- **PREVOIT** au budget, la somme indiquée ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus

POUR COPIE CONFORME
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

Le Maire,

Alain GINIES



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 038-21380055-20250401-DEL_01_04_25_11-DE

Nbre de Conseillers
en exercice : 12
présents : 12

Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

L'an **deux mille vingt-cinq**, le **premier avril**, à **dix-huit heures trente minutes**, le Conseil Municipal de la Commune d'Allemond s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alain GINIES, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2025

Présents : GINIES Alain, PELLISSIER Laurent, VIARD GAUDIN Murielle, VOLPE Marc, SIMON Robert, DEQUIDT Jonathan, GACHET Edith, LANG Patrick, MAQUER Françoise, PIFFARD Emmanuelle, RICHARD Aline, VIARD Richard.

Excusés : -

Pouvoirs : -

Secrétaire de séance : DEQUIDT Jonathan

OBJET : SECURITE

APPROBATION DE LA CHARTE DE FONCTIONNEMENT DE L'« OPERATION TRANQUILITE VACANCES »

Le Maire informe que la commune souhaite proposer à ses habitants le service « Opération Tranquilité Vacances », du 15 juin au 15 septembre. Ce service, voulu par la commune, consiste à une surveillance par le policier municipal de toutes domiciliations de particuliers situés sur la commune absents de courte durée de leur domicile.

Il précise que cette surveillance ne peut constituer une garantie totale contre le cambriolage mais un service complémentaire à la protection des biens.

L'inscription est obligatoire et soumise à l'acceptation d'une charte de fonctionnement, qu'il y a lieu de valider en conseil municipal.

Le Maire donne lecture du projet de charte de fonctionnement et demande au Conseil Municipal de l'approuver.

Le Conseil Municipal, entendu Monsieur le Maire, après délibération à l'unanimité :

- **APPROUVE** la charte de fonctionnement de l'« Opération Tranquilité Vacances » telle qu'annexée à la présente délibération ;
- **DEMANDE** à l'agent de Police Municipale d'Allemond d'enregistrer les demandes et d'effectuer les surveillances visuelles extérieures des domiciles concernés.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus

POUR COPIE CONFORME
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

Le Maire,

Alain GINIES



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 07/04/2025

Reçu en préfecture le 07/04/2025

Publié le

ID : 038-213800055-20250401-DEL_01_04_25_12-DE

Berger
Levrault

Nbre de Conseillers
en exercice : 12
présents : 12

Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

L'an **deux mille vingt-cinq**, le **premier avril**, à **dix-huit heures trente minutes**, le Conseil Municipal de la Commune d'Allemond s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alain GINIES, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2025

Présents : GINIES Alain, PELLISSIER Laurent, VIARD GAUDIN Murielle, VOLPE Marc, SIMON Robert, DEQUIDT Jonathan, GACHET Edith, LANG Patrick, MAQUER Françoise, PIFFARD Emmanuelle, RICHARD Aline, VIARD Richard.

Excusés : -

Pouvoirs : -

Secrétaire de séance : DEQUIDT Jonathan

OBJET : URBANISME

ENQUÊTE PUBLIQUE COMMUNE POUR DECLASSEMENT EN VUE DE RETROCESSIONS – MODALITES DE REGLEMENT

VU le Code des relations entre le public et l'administration, et notamment l'article R 134-18 ;

CONSIDERANT que l'enquête publique visée ci-après n'est pas dans l'intérêt général, mais dans l'intérêt de particuliers ;

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°9 du 17 décembre 2024 concernant le lancement d'une enquête publique commune pour déclassement en vue de rétrocessions.

Il précise qu'il s'agit de :

- la partie du domaine public (Chemin de « Malpouchier » et la Peysée) situé sur le hameau du Rivier d'Allemond entre les parcelles cadastrées d'une part, section B n°1201, 1207, 1198 1208 et d'autre part section B n°1200, 1199 et 1197 (il s'agit là de régulariser une situation ancienne d'emprise du domaine public qui passe au milieu de plusieurs parcelles privées); étant ici précisé qu'aujourd'hui, le sentier PDIPR de « Malpouchier » est situé sur la route principale (Route des Ronzières) jusqu'au ruisseau Bruyant, puis emprunte en rive droite le chemin PDIPR.
- la partie du domaine public situé sur le hameau du Rivier d'Allemond entre les parcelles cadastrées d'une part section B n°1038, 1016, 1018 et 1019 et d'autre part section B n°1784, 1035, 1030 et 1029 ;

Pour ces deux dossiers, il s'agit d'anciens chemins ruraux qui ne sont plus affectés à l'usage du public.

La collectivité a été sollicitée par des administrés pour le lancement de cette procédure. En cas d'avis favorable du commissaire enquêteur, ces portions de parcelles ont pour but d'être rétrocedés à des particuliers.

N'ayant pas d'intérêt général, le Maire estime que les coûts liés à la mission du géomètre (relevé topographique, établissement du dossier -plan de situation, notice explicative, plans fonciers avec surfaces-) et les coûts liés à la régularisation d'actes authentiques chez le notaire doivent être pris en charge intégralement par les demandeurs.

Envoyé en préfecture le 07/04/2025

Reçu en préfecture le 07/04/2025

Publié le

Berger
Levrault

ID : 038-213800055-20250401-DEL_01_04_25_12-DE

Seuls les coûts liés au commissaire enquêteur seront pris en charge par la collectivité (art R 134-18 du Code des relations entre le public et l'administration).

Le Conseil Municipal, entendu Monsieur le Maire, après délibération à l'unanimité:

- **ACCEPTÉ** que les coûts de géomètre et actes notariés soient pris en charge par les administrés ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire ;
- **PREVOIT** au budget les sommes nécessaires.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que ci-dessus.

POUR COPIE CONFORME
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

Le Maire,



Alain GINIES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le 
ID : 038-213800055-20250401-DEL_01_04_25_13-DE

Nbre de Conseillers
en exercice : 12
présents : 12

Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

L'an **deux mille vingt-cinq**, le **premier avril**, à **dix-huit heures trente minutes**, le Conseil Municipal de la Commune d'Allemond s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alain GINIES, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2025

Présents : GINIES Alain, PELLISSIER Laurent, VIARD GAUDIN Murielle, VOLPE Marc, SIMON Robert, DEQUIDT Jonathan, GACHET Edith, LANG Patrick, MAQUER Françoise, PIFFARD Emmanuelle, RICHARD Aline, VIARD Richard.

Excusés : -

Pouvoirs : -

Secrétaire de séance : DEQUIDT Jonathan

OBJET : URBANISME

AUTORISATION DE DEPOT D'UNE DEMANDE D'URBANISME POUR LA CONSTRUCTION D'UN KIOSQUE DANS LE PARC DES TILLEULS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n°1 du 1^{er} avril 2025 l'autorisant à signer le marché pour la construction d'un kiosque dans le parc des Tilleuls.

Il informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de déposer un permis de construire afin de pouvoir construire le kiosque, conformément au PLU de la commune d'Allemond.

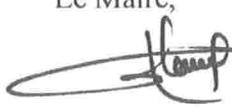
Monsieur le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à déposer un permis de construire au nom et pour le compte de la commune, ainsi que tout document nécessaire au dépôt et à l'obtention de l'autorisation d'urbanisme correspondante.

Le Conseil Municipal, entendu Monsieur le Maire, après délibération à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Maire à déposer un permis de construire au nom et pour le compte de la commune, en vue de construire un kiosque dans le Parc des Tilleuls ;
- **AUTRUISE** le Maire à signer tous les documents relatifs au dépôt de ce permis de construire.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus

POUR COPIE CONFORME
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

Le Maire,

Alain GINIES



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 07/04/2025

Reçu en préfecture le 07/04/2025

Publié le

ID : 038-213800055-20250401-DEL_01_04_25_14-DE



Nbre de Conseillers
en exercice : 12
présents : 12

Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

L'an **deux mille vingt-cinq**, le **premier avril**, à **dix-huit heures trente minutes**, le Conseil Municipal de la Commune d'Allemond s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alain GINIES, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2025

Présents : GINIES Alain, PELLISSIER Laurent, VIARD GAUDIN Murielle, VOLPE Marc, SIMON Robert, DEQUIDT Jonathan, GACHET Edith, LANG Patrick, MAQUER Françoise, PIFFARD Emmanuelle, RICHARD Aline, VIARD Richard.

Excusés : -

Pouvoirs : -

Secrétaire de séance : DEQUIDT Jonathan

OBJET : CONVENTION

AUTORISATION AU MAIRE POUR SIGNER LES CONVENTIONS DE PARTENARIAT DES ANIMATIONS ET MANIFESTATION CULTURELLES POUR L'ETE 2025

Monsieur le Maire informe que le service animations propose de nombreuses animations, manifestations culturelles, concerts... tout au long de l'été 2025.

Monsieur le Maire propose que le Conseil Municipal l'autorise à signer toutes les conventions de partenariat prévues pour l'été 2025, sous condition de l'avis FAVORABLE de la Commission Animations / Evènementiel en amont.

Le Conseil Municipal, entendu Monsieur le Maire, après délibération à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer toutes les conventions de partenariat proposées par la commission Animations / Evènementiel pour les animations prévues durant l'été 2025.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus

POUR COPIE CONFORME
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

Le Maire,

Alain GINIES

